

La sociologie de genre

La sociologie du genre est la science qui étudie des rapports sociaux de sexe. Elle envisage le masculin et le féminin comme le résultat d'une construction sociale et non comme une notion propre à la physiologie. Robert STOLLER, psychiatre américain des années 60, résume les deux approches « *Le sexe est biologique, le genre est social*¹ ». La sociologie du genre distingue donc le concept du sexe de celui du genre.

QU'EST-CE QUE LE SEXE ?

Le sexe désigne les attributs physiologiques propres aux femmes et aux hommes.

Terme polysémique qui renvoie à la fois aux organes sexuels et à l'identité psychosociale (masculine ou féminine des individus). Cette polysémie constitue un obstacle à la compréhension et à la théorisation de certains phénomènes, notamment ceux de l'inadéquation normative du genre des individus à leur sexe ou encore du sexe des individus à leur genre.

A partir des années 50, cette inadéquation conduit certains sociologues, comme Ann OAKLEY² à utiliser la notion de genre

Le sexe renvoie à ce qui est biologique et le genre à ce qui est culturel.

QU'EST-CE QUE LE GENRE ?

La notion de genre est apparue pour la première fois aux Etats-Unis dans des recherches cliniques liées à des anomalies ou des troubles de la sexualité (hermaphrodisme ou intersexualisme, transexualisme). Elle n'est donc pas l'initiative de féministes.

Elle vise à étudier l'ensemble des traits comportementaux et des conventions sociales à l'aune de la différence sexuelle. La féminité et la masculinité relèvent aussi d'une construction collectivement partagée à partir de l'éducation, de l'institution, de la politique... Le genre caractérise notamment les comportements, les attitudes, les rôles sociaux attribués à chacun des deux sexes³.

1- Robert Stoller, *Sex and Gender : On the development of masculinity and femininity*, Sc. House, NY, 1968

2- OAKLEY A. (1976) *Sex, gender and society*, édition non communiquée.

3- HURTIG M.-C. et PICHEVIN (1985), *La variable sexe en psychologie, donnée ou construit ? Cahiers de psychologie cognitive*, 5, 187-228

« *On ne naît pas femme on le devient* » ... Simone DE BEAUVOIR définira le genre en 1949 dans « *Le deuxième sexe* »⁴.

L'identité sexuée se définit par conséquent par l'orientation de genre, c'est-à-dire le degré d'adhésion (de conformité) que les individus manifestent à l'égard des différentes catégories de rôles de sexe prescrits à leur sexe biologique. Ces rôles de sexe définissent donc les modèles de la féminité et de la masculinité dans une culture donnée, et sont relatifs à la fois aux traits psychologiques et aux comportements (ce que doit être et comment doit être un garçon, une fille, un homme, une femme), mais aussi aux rôles sociaux et activités réservés à l'un ou l'autre sexe (VOUILLOT, F. 2002). Ex : la couleur rose est « féminine », le bleu est « masculin » (sous-entendu du genre féminin puisque le résultat d'une construction sociale). La natation synchronisée est une discipline pour les femmes, le rugby un sport pour les hommes.

Ainsi la féminité (comme la masculinité d'ailleurs) relève d'une construction collectivement partagée.

RAPPORTÉ AU SPORT

Femmes et hommes ont des rapports au sport qui sont distincts :

- Des « goûts sportifs » socialement construits comme différents

Cf. Fiche-repère « *Les attentes différenciées Femme/Homme à l'égard du sport* »

Les moments, les lieux et le degré d'institutionnalisation des pratiques des femmes les distinguent de celles des hommes. La pratique sportive des femmes est une pratique occasionnelle, à l'intérieur voire à leur domicile (entretien physique), activités d'hygiène ou d'agrément non institutionnalisées (Cf. chiffres-clé de la féminisation du sport).

Concernant les activités dites « libres » (c'est-à-dire celles réalisées en dehors du giron fédéral), le choix d'activités physiques et sportives des hommes et des femmes semble assez peu

4- Simone DE BEAUVOIR, *Le Deuxième Sexe*, Ed. Gallimard, 1949

La SOCIOLOGIE DE GENRE (SUITE)

différer : culture physique, marche, natation, vélo, course à pied, tennis. Le succès de ces pratiques témoigne de la montée du « culte du corps » et de la « civilisation des loisirs ».

Concernant la pratique sportive licenciée, on note des différences dans les choix des hommes et des femmes : les disciplines largement féminisées, danse et gymnastique, valorisent essentiellement la dimension esthétique du geste et de l'apparence corporelle. À l'inverse celles faiblement féminisées renvoient aux disciplines privilégiant l'affrontement collectif ou le duel, aux sports à fort engagement énergétique (vélo) et aux sports mécaniques.

• Des manières différentes de pratiquer

Quand les hommes et les femmes s'engagent dans la même activité, ils ne s'investissent pas forcément de la même manière et valorisent des aspects différents.

Se reporter à la fiche-concept sur le « gender mainstreaming »

Ce qu'il faut retenir du concept de la sociologie du genre

C'est pour éviter les jugements sexistes et homophobes, que la question du genre doit être intégrée à l'éducation et en particulier à l'éducation physique et sportive.

L'émancipation ne résulte pas d'une injonction à pratiquer et à s'affranchir des contraintes socio-culturelles. L'égalité ne se décrète pas... Individuellement, elle se construit dans la prise de conscience de sa condition de femme ou d'homme, et dans la volonté d'échapper à certaines contraintes normatives.